



**COMPTE-RENDU  
DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
27 JUILLET 2020**

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 27 juillet 2020 a été transmis aux conseillers municipaux le 21 juillet 2020, publié et affiché aux portes de la Mairie.

La séance a été ouverte à 20H45 par Laurent JEHL, Maire, en présence des adjoints, et de l'ensemble des Conseillers Municipaux

Excepté(s) absent(s) et excusé(s) : Dominique GREVISSE qui donne procuration à Philippe BENOIT et Nathalie SCHNEPF qui donne procuration à Daniel HOCH.

**1) NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :**

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*de nommer Françoise BETZ en qualité de secrétaire de séance.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**2) INFORMATIONS :**

Les membres du conseil municipal sont informés de l'élection et nomination de Laurent Jehl au poste de Vice Président de la CCCE, en charge de la communication, du logement et de la gestion des déchets.

**3) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 29 JUIN 2020 :**

Le Conseil Municipal

**APPROUVE**

*le compte-rendu de la séance du 29 JUIN 2020.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### 4) DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

- Madame BREYSACH épouse RICHARD Colette, domiciliée à HEILIGENBERG 67190 159Bis rue Oberweg
- Madame BREYSACH épouse TROVALET Simone, domiciliée à HERBSHEIM 67230, 127A rue du Verger
- Madame BREYSACH épouse VOGELEISEN Fabienne, domiciliée à SERMERSHEIM 67230 24 rue de Kogenheim
- Monsieur BREYSACH Christian, domicilié à BINDERNHEIM 67600, 12 rue des Pommiers
- Madame HOLZER Martine, domiciliée à BAGNERES DE BIGORRE 65200, 37 rue Alfred Cazalas
- Monsieur HOLZER André, domicilié à ST PETERSBOURG Russie, rue 197706 Sestrotevsk Primorskoe Chaussée 272

Ont déclaré avoir l'intention de vendre les biens immobiliers suivants :

##### Terrain à bâtir

- **cadastré section 3 N° 247/25, Staettacker, d'une superficie de 4,14 ares**
- **cadastré section 3 N° 248/25, Staettacker, d'une superficie de 0,14 are**
  
- Madame Françoise OTT-FUCHS veuve NOLD, domiciliée à ESCHAU 67114, 29A, rue du Couvent ;
- Monsieur Joseph OTT-FUCHS divorcé de Madame Paula KIMMIG, domicilié à OBERKIRCH-STADELHOFFEN Allemagne, Industriestrasse 14

ont déclaré avoir l'intention de vendre les biens immobiliers suivants :

**Terrain bâti issu de la parcelle cadastrée section 2 N° 9 d'une superficie de 6,50 ares (superficie totale de la parcelle 18,10 a)**

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*de ne pas exercer son droit de préemption.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### 5) REHABILITATION DE LA FERME RIEHL : AVENANTS ET ATTRIBUTION DES LOTS INFRACTUEUX :

Monsieur le Maire expose la situation actuelle des travaux et le besoin d'avenants :

**LOT 01 VRD :**

marché initial 10 683,40 € HT

pas d'avenant

**LOT 02 GROS ŒUVRE :**

marché initial 34 950,19 € HT

avenant de 5 217,11 € HT

Justificatifs : suite à la dépose du sol de la maison, il a été constaté que l'état du plancher ne permettait pas d'être conservé ; il a donc fallu couler une nouvelle dalle.

**LOT 03 CHARPENTE :**

Marché initial : 118 759,85 € HT

Avenant de 11 184,19 € HT

Justificatifs : en raison de leur état, de nombreux murs supplémentaires ont été démolis et remplacés par des ossatures bois ainsi que les petits toits afin d'obtenir une linéarité et une homogénéité

**LOT 04 COUVERTURE ZINGUERIE :**

Marché initial : 29 279,65 € HT

Avenant de 4 296,60 € HT

Justificatifs : reprise des petits toits supplémentaires et mise en place de tablettes en zinc

**LOT 05 ECHAFAUDAGE**

Lot supprimé

**LOT 06 MENUISERIES EXTERIEURES PVC ET VOLETS BATTANTS BOIS :**

marché initial : 71 204,84 € HT

avenant en moins value : 16 650,00 € HT

justificatifs : la motorisation des volets et la pose des tablettes en aluminium a été supprimé.

**LOT 07 : PLATRERIE ISOLATION**

Marché initial : 64 800,85 € HT

Avenant de 30 753,45 HT

Justificatifs : les isolants étaient basiques au départ.

Un changement de programme et une demande qui concerne essentiellement sur tout ce qui est phonique (plancher et murs par rapport aux communs : une isolation plus performante a été demandé). Ceci est un changement technique important étant donné que des murs supplémentaires ont été démolis. Ils se retrouvent de ce fait également dans le lot charpente. Ces augmentations sont liées à l'adaptation du chantier selon des épaisseurs afin de ne pas faire de caisse de résonance (des isolants de hauteur plus important).

**LOT 8 : ELECTRICITE**

Marché initial : 44 233,56 € HT

Pas d'avenant

**LOT 9 : SANITAIRE**

Marché initial : 34 601,51 € HT

Avenant de 7 674,00 € HT

Justificatifs : mise en place d'un adoucisseur collectif qui était en option de manière individuelle.

**LOT 10 : CHAUFFAGE VENTILATION**

Marché initial : 41 679,48 € HT

Pas d'avenant

**LOT 11 : CHAPE CARRELAGE**

**Non attribué évalué à 5 245,47 € HT**

**LOT 12 : SOLS SOUPLES**

Marché initial : 9 433,00 E HT

**LOT 13 : MENUISERIES INTERIEURES**

**Non attribué évalué à 56 293,20 € HT**

**LOT 14 : PEINTURE INTERIEURE**

Marché initial : 16 885,50 € HT

Pas d'avenant

**LOT 15 : RAVALEMENT DE FACADES**

marché initial : 12 667,00 € HT

Au vu des explications données par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*D'accepter les avenants suivants :*

<b>LOT 2 : GROS ŒUVRE</b>	<b>5 217,11 € HT</b>
<b>LOT 3 : CHARPENTE</b>	<b>11 184,19 € HT</b>
<b>LOT 4 : COUVERTURE ZINGUERIE</b>	<b>4 296,60 € HT</b>
<b>LOT 7 : PLATRERIE ISOLATION</b>	<b>30 753,45 € HT</b>
<b>LOT 9 : SANITAIRE</b>	<b>7 674,00 € HT</b>

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**LOTS INFRUCTUEUX :**

Monsieur le Maire présente les offres des entreprises consultées pour les lots 11 CHAPPE CARRELAGE et 13 MENUISERIES INTERIEURES.

Après examen des offres,

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*D'attribuer*

- **Le LOT 11 CHAPPE CARRELAGE à l'entreprise MICHEL BERGER CARRELAGE pour un montant de 5 245,47 € HT**
- **Le LOT 13 MENUISERIES INTERIEURES à l'entreprise MENUISERIE EBENISTERIE PLAINE DE L'ILL avec la SOCIETE MEI comme co-traitant pour un montant de 56 293,20 € HT soit 44 083,20 € pour la Menuiserie Ebénisterie Plaine de l'ill et 12 210,00 € HT pour l'entreprise MEI.**

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**6) CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE DE MME SYLVIE ADOLF ATSEM :**

Mme Sylvie ADOLF, ATSEM à l'école maternelle de Matzenheim a demandé à faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Mme Sylvie ADOLF a été recrutée à Matzenheim en date du 1<sup>er</sup> septembre 2001.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

**DECIDE**

*De lui offrir une somme de 700 € (sept cents euros) par virement bancaire comme cadeau de départ à la retraite.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**7) REMPLACEMENT DE LA TONDEUSE DESTINEE A L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOTBALL COMMUNAUX :**

La tonte des terrains de football communaux est assurée par les bénévoles du football club de Matzenheim ; la commune mettant la tondeuse et le carburant à disposition.

La tondeuse actuellement utilisée a vingt ans et doit être remplacée en raison de pannes incessantes et de la vétusté du matériel.

Divers devis ont été demandés :

HAAG : tondeuse GRILLO FD1309 au prix de 25 120 € HT (26 190 si pas 25% dans le cas d'une commande à plusieurs communes)

Matériel utilisé par Colmar agglo ; machine robuste

CROVISIER : tondeuse ISEKI SF235 au prix de 21 500 € HT

Matériel utilisé par le FCM, SAV réactif

JOST : tondeuse AMAZONE PF125 au prix de 29 041 € HT

Très peu de technologie ; aspiration par vis sans fin, scarification incluse

Après examen des offres, le Conseil Municipal

**DECIDE**

*d'autoriser Monsieur le Maire à acquérir la tondeuse au meilleur rapport qualité prix après les différents essais.*

**ADOPTE A L'UNANIMITE**